

Levez les accusations et allégations vexatoires à l'encontre d'Abdallah Abu Rahma !

23 juin 2016



Signez cette pétition pour exhorter les autorités israéliennes à lever les accusations et allégations vexatoires à l'encontre d'Abdallah Abu Rahma !

Abdallah Abu Rahma, militant palestinien des droits de l'Homme est convoqué par un tribunal israélien le 13 Juillet 2016 avec un risque imminent d'emprisonnement et / ou d'expulsion de son village après une arrestation, le 13 mai 2016 lors d'un événement sportif.

Abdallah Abu Rahma est un activiste internationalement connu pour son rôle de premier plan dans le Comité Populaire de Bil'in contre le mur. Le mouvement conteste la construction du mur par Israël, qui a illégalement confisqué une grande partie des terres aux villageois. Son travail a été popularisé avec le film « Cinq caméras brisées ». Dès le début de leur activité en 2005, les membres ont été ciblés par les autorités d'occupation israéliennes. Entre 2010 et 2011 Abdallah Abu Rahma a déjà purgé 16 mois fondés sur des accusations douteuses.

Le 13 mai 2016, Abdallah Abu Rahma a été arbitrairement arrêté par des soldats israéliens durant une course cycliste « Alwada Cycling Marathon » à Bilin. Pendant 10 jours, il a été maintenu en détention, malgré la décision de la Cour militaire d'Ofer le 14 mai 2016 de le libérer immédiatement. Abdallah a été

contraint de payer une caution très élevée de 15.000 NIS (3900 USD) pour être libéré, assortie d'une obligation de se présenter régulièrement à la prison. Il doit repasser en jugement le 13 Juillet 2016, avec de nouveaux chefs d'inculpations, d'agression de soldats alors qu'une preuve vidéo avait été transmise au juge de son arrestation par les soldats qui le frappent sans aucune provocation de sa part.

Le procureur militaire demande d'une part qu'il soit de nouveau incarcéré et / ou expulsé de son village. Les audiences ont clairement ciblé ses activités de défense des droits humains et non l'incident en question. Le 1^{er} Juin 2016 un procureur militaire israélien a même demandé à un tribunal de l'armée de garder à distance Abdallah de ses « environnement bactériens." Tout porte à croire qu'Abdallah est face à un procès inéquitable !

Les signataires demandent à Israël de lever immédiatement à Abdallah Abu Rahma les accusations et les allégations vexatoires, de mettre fin à leur harcèlement systématique des défenseurs des droits de l'homme dans les TPO et de garantir la liberté d'expression selon le droit international.

Qu'est-ce que vous pouvez faire ?

1. Partagez cette **pétition** par courrier électronique et/ou sur les réseaux sociaux.
2. Écrivez une lettre personnelle au Premier ministre israélien en l'appelant à lever les accusations et allégations vexatoires à l'encontre d'Abdallah Abu Rahma et rappeler instamment les autorités israéliennes à leur obligation en vertu du droit international de garantir la liberté d'expression et de mettre fin au harcèlement systématique des défenseurs des droits de l'homme
Contact :
Prime Minister's Office,
3 Kaplan St., P.O.B. 187,
Kiryat Ben-Gurion,
Jerusalem 91919.
Tél : 972-2-6705555
Email : pm_eng@pmo.gov.il
3. Écrire à l'ambassade d'Israël dans votre pays

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >

• Adresse de cet article :
<https://plateforme-palestine.org/Levez-les-accusations-et-allegations-vexatoires-a-l-encontre-d-Abdallah-Abu>